L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 5 SEPTEMBRE 1888.

L'industrie sucrière.

On s'est beaucoup occupé récemment de l'industrie sucrière, à propos de la question du tarif, on a fréquemment parlé de cette classe des planteurs qui, en Louisiane, ont eu tant de luttes à soutenir et ont prodigué les preuves de leur énergie, au milieu de revers sans cesse renaissants. Nous n'avons pas besoin de redire ici l'intérêt profond que nous portons à ces honorables travailleurs et que chaque fois qu'il s'agira de soutenir leurs légitimes demandes, nous ne faillirons pas à ce devoir.

Des progrès considérables se sont réalisés dans la culture de la canne : l'outillage nouveau, et toujours en voie de perfectionnement, les procédés employés dans la fabrication, si longtemps stationnaire, produisent des résultats qui justifient pleinement l'importance des capitaux qu'ils nécessitent. En cela nous avons été servis très pratiquement par bien des esprits éclairés et entr'autres, par l'un de nos compatriotes, M. N. Rillieux, dont le procédé a été comme le signal de la marche accélérée, de pas en avant très importants.

M. Théophile T. Allain, représentant la paroisse Iberville à la Législature de la Louisiane, et engagé, lui aussi, dans cette grande culture, s'est occupé de ce sujet au cours de la dernière session législative : il avait présenté à la Chambre un bill dont l'objet était de créer, aux frais de l'Etat, une école expérimentale, où auraient été essayés tous les modes actuels qui s'appliquent à la fabrication du sucre, à la culture, non seulement de la canne, mais aussi du sorgho, de la betterave. Au sein de cette usine subventionnée on aurait expérimenté tous les appareils modernes appliqués à cette industrie, et il en serait évidemment résulté des enseignements de haute utilité.

Par malheur, on a jugé que la situation financière actuelle de notre Etat ne permettait pas d'accorder la subvention sollicitée, une somme de $10,000. Néanmoins les deux chambres, convaincues que quelque chose devrait être tenté dans ce sens, ont adopté une résolution conjointe qui recommande à nos représentants au Congrès fédéral d'user de leur influence pour obtenir ce chiffre de $100,000.

Cette allocation serait employée à l'expérimentation permanente que nous venons de dire et on en prélèverait $30,000 pour faire spécialement l'essai de la diffusion continue, d'après le procédé Perret, qui est l'un des moyens les plus récemment mis en application pour le développement de l'industrie sucrière.

On nous a prié de rappeler que l'initiative de ce bill, auquel a été heureusement substituée une Résolution conjointe de la Chambre et du Sénat, appartient à l'honorable député de Iberville.

C'est ce que nous nous faisons un plaisir de faire en nous empressant d'exprimer l'espoir que nos législateurs fédéraux et nos sénateurs ne négligeront rien afin d'obtenir cette aide si rationnelle pour une culture trop souvent sollicitée trop rapidement sacrifiée par l'insuffisance de fond sur lequel elle repose.

Cette initiative de M. Allain aura valu une lettre toute flatteuse de M. Alfred Perret, Ingénieur d'un système de diffusion continue.

Un artiste américain.

M. W. M. Willson, neveu de M. Robert Downing, l'artiste dramatique bien connu, adresse, de New York, une lettre à la Société de bienfaisance française, dont il est membre, pour lui annoncer une soirée de gala, au bénéfice de laquelle il a consenti à donner une séance à la Nouvelle-Orléans.

C'est à M. Joseph H. Macready, artiste dramatique, ami de M. Downing, qui a bien voulu se charger de la mise en scène, qu'est confié le soin de diriger cette première représentation.

Jusqu'ici, M. Willson n'a pas encore mûri son talent dans le feu de la rampe. Il a cependant déjà donné, dans le drame ou la tragédie, quelques représentations qui ont été très remarquées. Il a joué, dans divers endroits, le rôle de Hamlet, le drame de la jeunesse de Shakespeare, par M. L. Mackaye, et, avec succès, le rôle de Claude Melnotte.

M. Willson vient de quitter la troupe de M. Downing, pour entrer dans une autre compagnie.

Club de la Démocratie Française.

Célébration de l'anniversaire de la fondation de la République Française, le 5 Septembre 1870.

Le Club de la Démocratie Française a célébré hier, mercredi, l'anniversaire de la fondation de la République Française, le 5 Septembre. La salle, qui avait été décorée de trophées de drapeaux français et américains, était remplie à craquer.

Les couleurs des deux grandes républiques sœurs se mêlaient dans une harmonie parfaite. Il ne manquait que la présence de quelques représentants de la République Américaine pour que la fête fût complète. Mais, malgré cette absence, les chaleureux toasts applaudis constamment ont prouvé que les sentiments de cordialité et de fraternité qui unissent les deux républiques existaient aussi entre les citoyens de ces deux grands pays.

Le président, M. Lucien Adam, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a fait ressortir l'importance de la date du 5 Septembre, qui a vu naître la République Française, et a rappelé les services rendus à la France par la République Américaine.

M. Adam a terminé son discours en portant un toast à la République Française, à la République Américaine, à la prospérité de la France et à celle des Etats-Unis.

M. Numa Augé, de l'*Opinion*, appelé ensuite, s'est spirituellement pris aux journaux américains qui attaquent trop souvent la République Française, à cause de ses petites faiblesses qu'elle peut avoir, sans songer que la République Américaine a bien, elle aussi, ses défauts — la loi du dimanche, par exemple. Cette sortie a eu un très grand succès.

Le dernier discours a été prononcé par M. Leahy, du *Progrès*. Il a exposé, en termes qui n'ont pas été compris de tout le monde, les différentes crises et phases par lesquelles a passé la République actuelle, avant de se consolider comme elle l'est maintenant.

Les chœurs ont terminé par un punch et par des chants patriotiques. En résumé, brillante soirée, succès complet.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1888.

Indications pour la Louisiane : Pluies locales dans la partie nord et température stationnaire dans la partie sud ; vents variables en général.

Température du 1er septembre 1888.

Thermomètre de L. P. Lefebvre, Opticien
No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.		
	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	84	29
Midi	87	31
3 P. M.	90	32
6 P. M.	75	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Bureau de l'Etat civil de la Nouvelle-Orléans.

Mariages.

Naissances.

Décès.

Ventes inscrites aux bureaux de l'Etat civil des hypothèques.

George Herbert, jr., vend à Herbert, jr., et Mme Mary Ann Herbert, née Peter, Alix Peter, Edgard et Alphonse, $800.

Frédéric Eggert vend à Robert Rogers, deux terrains situés à Bon Secours, dans la paroisse Jefferson, $1,000.

Mme Alix Peter et Alphonse Peter vendent à Mme Mary Ann Herbert, jr., deux terrains situés à Bon Secours, dans la paroisse Jefferson, $800.

Mme Mary A. Viguier à Adelina Garrison, deux lots dans le 7me district, $1,000.

Mme Mary A. Viguier à Adelina Garrison, deux lots dans le 7me district, $1,000.

Alcide Lafranchise vend à Amédée Hocquelet Cie, un terrain borné par Gentilly, la Rivière Métairie, Bourg et Bonhomme, $1,000.

Mme Alix Peter et al. à Mme Marie Mazzio, un terrain borné par les rues Bourgogne, Esplanade, Bonaparte et Burgundy, $1000.

Mme Alix Peter et al. à Bernard Mazzio, un terrain borné par les rues Bourgogne, Esplanade, Bonaparte et Burgundy, $1000.

Mme Alix Peter et al. à Mme Mazzio, un terrain borné par les rues Bourgogne, Esplanade, Bonaparte et Burgundy, $1000.

Mme Alix Peter et al. à Bernard Mazzio, un terrain borné par les rues Bourgogne, Esplanade, Bonaparte et Burgundy, $1000.

Charles Bernard et Bernard Bernard vendent à Mme Mary Ann Herbert, jr., deux lots dans le 7me district, $1,000.

Mme Mary A. Viguier à Adelina Garrison, deux lots dans le 7me district, $1,000.

Mme Mary A. Viguier à Adelina Garrison, deux lots dans le 7me district, $1,000.

Alcide Lafranchise vend à Amédée Hocquelet Cie, un terrain borné par les rues Peter, Alix et Alphonse, $800.

Mme Mary A. Viguier à Adelina Garrison, deux lots dans le 7me district, $1,000